

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2023

Convocation du 20 février 2023 - Secrétaire de séance : BARTH Walter

Procès-Verbal

Membres du CCAS présents : M. Gros Stéphane, M. Gros Dominique, M. BARTH Walter, Mme PERRIER Estelle, Mme GAUDY Josiane et Mme MIRENOWICZ Brigitte

Présents : Messieurs Dominique GROS, Stéphane GROS, Walter BARTH, Quentin GROS
M. PITEL Frédéric et Mme Cléa CASAGRANDE,
Absent : M. Tony CARGNELUTTI qui donne pouvoir à Mme Cléa CASAGRANDE

Approbation de l'ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 janvier 2023

Délibérations :

- Comptes administratifs et comptes de gestion CCAS et commune 2022
- Budget CCAS 2023,
- Regroupement scolaire intercommunal,
- Projet de construction de logements lieu-dit Les Mouilles : attribution de mission mandataire au SIDEC du Jura,

Informations & Questions diverses

- Compte-rendu de la visite de Mme la Sous-Préfète le 13 février 2023,
- CCHJSC : le bureau communautaire,
- Rapport Elum 2022,
- Rapport service ADS 2022,
- Centre de secours,
- Transports scolaires.

Approbation du compte-rendu du 30 janvier 2023 : vote à l'unanimité des présents.

Délibérations :

- **Compte administratif CCAS 2022** : M. Le maire sort de la salle, le compte administratif est présenté par M. BARTH Walter

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés 2021		2 808.11 €		
Opérations exercices	1 104.64 €	1 500.00 €		
Résultats Exercice 2022	1 104.64 €	4 308.11 €		
Résultats définitifs 2022 + report 2021		3 203.47 €		

VOTE : 5 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

M. le maire revient dans la séance de conseil.

Compte de gestion CCAS 2022 : VOTE : 6 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Affectation de résultat CCAS 2022 :

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- un EXCEDENT de FONCTIONNEMENT de : 395.36 €

- un EXCEDENT REPORTE de : 2 808.11 €

Soit un EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE de : 3 203.47 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation au 31/12/2022 comme suit :

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) 3 203.47 €

VOTE : 6 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

- Budget CCAS 2023 :

VOTE : 6 voix POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

14H30 : Les membres du CCAS : Mme PERRIER Estelle, Mme GAUDY Josiane et Mme MIRENOWICZ Brigitte quittent la séance.

et **compte administratif communal 2022** : M. Le maire sort de la salle, le compte administratif est présenté par M. BARTH Walter

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés 2021		239 942.45 €	35 040.64 €			204 901.81 €
Opérations exercices 2022	90 890.48 €	207 278.50 €	90 188.79 €	84 759.58 €	181 079.27 €	292 038.08 €
Part Affectée à l'investissement 2022	35 040.64 €				35 040.64 €	
RESULTATS 2022 + reports 2021		321 289.83 €	40 469.85 €			280 819.98 €

VOTE : 6 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

M. le maire revient dans la séance de conseil.

Compte de gestion communal 2022 :

VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Affectation de résultat communal 2022:

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- un EXCEDENT de FONCTIONNEMENT de :	116 388.02 €
- un EXCEDENT REPORTE de :	239 942.45 €
- une part affectée à l'investissement de :	35 040.64 €
Soit un EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE de :	321 289.83 €
- un DEFICIT d'INVESTISSEMENT de :	5 429.21 €
- un DEFICIT REPORTE de :	35 040.64 €
SOIT UN DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE de :	40 469.85 €
Soit un besoin de financement de :	280 819.98 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation au 31/12/2022 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCEDENT	280 819.98 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	40 469.85 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	280 819.98 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (01) : DEFICIT	40 469.85 €

VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

- Regroupement scolaire intercommunal :

M. le maire rappelle les différentes réunions,

Vu l'avenant au contrat de ruralité,

Considérant la réunion inter conseils municipaux du 07 février 2023,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le conseil municipal, à l'unanimité répond favorablement aux questions :

Question 1 : êtes-vous favorable à un regroupement des écoles des Bouchoux, de La Pesse et des Moussières sur un pôle unique avec péri-scolaires excentrés ?

VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Question 2 : Si oui ; êtes-vous favorable à intégrer le projet crèche aux compétences du SIVOS ?

VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Question 3 : Quel scénario scolaire choisissez-vous ?

> Pôle scolaire unique neuf Chaudezembre ?

ou

> Pôle scolaire unique avec extension de l'école des Sorbiers

Le Conseil municipal retient le scénario du pôle unique avec extension de l'école des Sorbiers aux Moussières VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

- Projet de construction de logements lieu-dit Les Mouilles : attribution de mission mandataire au SIDEC du Jura :

Pour son opération de Construction d'un bâtiment à vocation intergénérationnelle

Le Conseil Municipal,

Vu sa décision de procéder à l'opération suivante : Construction d'un bâtiment à vocation intergénérationnelle et de désigner un Mandataire pour cette affaire,

Vu la proposition de Monsieur Le Maire de retenir le SIDEC DU JURA en qualité de Mandataire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Retient la proposition de Monsieur Le Maire et attribue la mission de Mandataire au SIDEC DU JURA pour un montant de 39 834,50 € HT.

Délègue à Monsieur Le Maire tous les pouvoirs dévolus par la réglementation en vigueur en matière de marchés publics au pouvoir adjudicateur ainsi que la signature, nécessaires à la passation et l'exécution du marché public relatif à cette opération.

Précise que la dépense correspondante sera comprise dans le financement de l'affaire citée en référence.

VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Informations diverses & questions diverses :

- Compte-rendu de la visite de Mme la Sous-Préfète le 13 février 2023, assistée de Mme ZAHND

1) Présentation par M. le maire du projet de construction : les besoins, le lieu (PLU, réseaux souterrains...). Objectif : intergénérationnel, accès PMR, normes BBC.

Rappel de la problématique de l'accès au logement sur la commune.

2) Présentation des 2 scénarios

3) Accompagnement de l'état : déduction des loyers de 5 années.

30% de DETR

Mme Zahnd se renseignera auprès de la DDT et du commissariat du Massif Montagne (à voir si un gîte ou un logement pour saisonnier pourrait bénéficier d'aides supplémentaires .. ?)

Feder/ ADEME : aide spécifique selon le mode de chauffage choisi.

Impératif : Demandes de subventions en 2023

Accompagnement du SIDEC

4) Visite de la parcelle aux Mouilles, appréciation de son environnement.

- CCHJSC : le bureau communautaire,

Lecture du courrier daté du 31/01/2023 de M. Raphaël PERRIN informant le conseil municipal de sa démission au poste de Président de la CCHJSC.

Nouveau bureau à élire prochainement.

- Rapport Elum 2022, 3 points lumineux (Les Mouilles, Les 3 Cheminées et Boulème)
Consultable en mairie sur demande.

- Rapport service ADS 2022,

856 dossiers en 2023 instruits par le service ADS de la CCHJSC.

9 dossiers pour la commune de Bellecombe en 2023 : 6 déclaration préalable de travaux et 3 permis de construire.

- **Centre de secours**, lors de la réunion du 17 février dernier entre les maires (Bellecombe, Les Moussières, les Bouchoux, *absent excusé La Pesse*), les chefs de centres (des Moussières et des Couloirs) et en visio avec le responsable départemental du SDIS : il a été décidé de créer un groupe de travail sur le projet de construction d'une caserne (surface nécessaire de 2000m²).

- **Transports scolaires.**

L'enquête relative aux transports scolaires, préparation du plan 2023/2024, vient de débiter, Les parents d'élèves sont priés de nous répondre, avant le vendredi 03 mars 2023, sur leurs besoins en transport scolaire pour la rentrée de septembre 2023.

A ce jour, 2 familles ont répondu sur 3.

Fin de séance 17h00

M. BARTH Walter, secrétaire

M. Stéphane GROS, maire



LISTE DES DELIBERATIONS

- **Compte administratif CCAS 2022 :**

VOTE : 5 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Compte de gestion CCAS 2022 :

VOTE : 6 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Affectation de résultat CCAS 2022:

VOTE : 6 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

et **compte administratif communal 2022 :**

VOTE : 6 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Compte de gestion communal 2022 :

VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION **Affectation de résultat communal**

2022:

VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

- **Budget CCAS 2023 :**

VOTE : 6 voix POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

- **Regroupement scolaire intercommunal :**

VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

- **Projet de construction de logements lieu-dit Les Mouilles : attribution de mission mandataire au SIDEC du Jura :**

VOTE : 7 voix POUR (dont 1 pouvoir) 0 CONTRE 0 ABSTENTION

M. Stéphane GROS, maire

Affichée le 06/03/2023

Procès-verbal approuvé lors du conseil municipal du 03 avril 2023